



CJT BBW

PRESENTATION DU PROJET

01/07/2023

Table des matières

1. Objectifs de la CJT BBW
2. Formation
 1. Services acceptés dans le cadre du budget formation
 2. Fonctionnement de l'allocation du budget formation
 3. Engagements du joueur pour obtenir (garder) son budget formation
 4. Critères de sélections définis
3. Compétitions internationales
4. Pre-Ping

1. Objectifs de la CJT BBW

Depuis début 2023, la CJT (Commission des Jeunes et Technique) tient à nouveau des réunions propres à elle. Les missions principales sont :



- 1) La formation des meilleurs jeunes de la province afin de les amener à atteindre le niveau national
 - Accompagner la formation des meilleur(e)s jeunes de notre province BBW, principalement dans les catégories poussins à minimes.
 - Organisation des stages de courtes durées, rassemblant l'ensemble des joueurs visés au point précédent.
 - Sélection et accompagnement des jeunes lors des stages jeunes talents de l'aile francophone
- 2) Sélection de nos jeunes pour participer à des internationaux sous les couleurs de la CJT BBW
- 3) L'organisation de compétitions spécifiques jeunes
 - Organisation d'un challenge « Pré-ping » en plusieurs phases
- 4) Le suivi administratif et communicationnel de la CJT
 - Etablissement d'un classement général des performances individuelles, appelé « Trophée Shop-ping.be » (garçons et filles)
 - Distribuer des récompenses ou bons à valoir, en fonction des résultats obtenus par nos jeunes.
 - Assurer la gratuité pour la participation à certaines compétitions jeunes (championnat uniquement)

La CJT est composée de 5 membres : Philippe Heraly (Président), Pieter-Paul Van Laere (Directeur technique), Alain De Cock (secrétaire), Felix Dandois et Yves Demanet. Les PV's des réunions sont disponibles sur ce site web.

2. Formation

Principe du budget formation : « Enveloppe pour accompagner la formation **du joueur** »

Enveloppe 1	1.350€	Correspond à l'ancien système (6h x 30 sem x 7,50)
Enveloppe 2	675€	Correspond à la moitié de l'ancien système (6h x 30 sem x 7,50)

Cette enveloppe pour être utilisée par le jeune sélectionné, à travers un plan précis d'utilisation présenté par son entourage en début de saison et validé par le CP/la CJT, pour bénéficier de divers services (sparrings, stages, ...) pour lui permettre d'apporter une plus-value à sa structure d'entraînements.

- 3.1. Services acceptés dans le cadre du budget formation
- 3.2. Fonctionnement de l'allocation du budget formation
- 3.3. Engagements du joueur pour obtenir (garder) son budget formation
- 3.4. Critères de sélections définis
- 3.5. Organisation des Stages provinciaux

2.1. Services acceptés dans le cadre du budget formation

Ce budget formation pourra être utilisé pour les services suivants :

- Sparring
- Cours particuliers (par un entraîneur interne ou externe)
- Entraînements supplémentaires (dans un autre club)
- Location de salle/table hors du club (afin de permettre à un entraîneur de donner des entraînements supplémentaires en dehors des horaires de son club)
- Internationaux (inscription « privée » ou avec son club)
- Stages

Ces services doivent bien évidemment apporter une plus-value à l'entraînement global du/de la jeune sélectionné(e) !!

2.2. Fonctionnement de l'allocation du budget formation

L'allocation du budget se fera selon les étapes suivantes :

1. Le budget sera alloué après présentation d'un plan d'entraînement pour la saison par le jeune et sa structure d'encadrement/entraînement et évalué par la CJT et le CP pour juger de la plus-value apportée. Le volume total d'heures d'entraînement par semaine minimum requis est :
 - a) Catégorie 1 : Poussins → 4h ; Pré-minimes → 6h ; Minimes → 8h
 - b) Catégorie 2 : Poussins → 4h ; Pré-minimes → 5h ; Minimes → 6h
2. Chaque fin de mois, le prestataire (sparring, entraîneur, ...) envoie sa note de frais au responsable désigné au sein de la CJT ou du CP qui communiquera le montant à payer à l'Aile Francophone qui lui reversera directement l'argent.
3. Tout au long de l'année, les membres de la CJT et du CP sont susceptibles de venir voir si le plan d'entraînement est bien respecté.



Le plan devra être soumis à la CJT et au CP. Au cas où le plan initial ne serait pas validé, des remarques seront apportées au club afin que celui-ci le modifie. Les notes de frais devront être envoyées lors de la dernière semaine de chaque mois.

2.3. Engagements du joueur pour obtenir (garder) son budget formation

Pour continuer à profiter du budget qui leur est alloué, les joueurs/joueuses s'engagent à :

- Respecter le plan d'entraînement validé et le volume horaire requis
- Participer à tous les mini-stages provinciaux (les dates seront fournies dès le début de la saison afin que les joueurs/joueuses puissent s'organiser).
- Participer à toutes les compétitions provinciales et nationales par catégorie d'âge
- Participer aux internationaux pour lesquels il/elle est sélectionné(e) sous les couleurs de la province.



Tout manquement non-justifiable à ses engagements par le/la joueur/joueuse entraînera la perte du budget formation qui lui est alloué pour le reste de la saison et pourrait amener à un non-renouvellement de la collaboration avec le/la joueur/joueuse pour les années suivantes même s'il/elle répond aux autres critères de sélection.

2.4. Critères de sélections définis (saison 2023-24)

		Garçons		Filles
Catégorie d'âge	Année	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 1
Poussins	1	Détection	Détection	Détection
	2	250 (E4)	Top 8 AFTT	Détection
Pré-minimes	1	375 (E2)	Top 8 AFTT (saison précédente Poussins)	205 (D4)
	2	625 (D6)	500 (E0)	285 (D2)
Minimes	1	875 (D2)	750 (D4)	445 (C6)
	2	1125 (C6)	1000 (D0)	(645) C2
Cadets	1	1425 (C2)		(<N° 120) B6
	Les cadets 1 repris doivent avoir fait partie de la structure précédemment (voir PV 2023/4). A partir de cadets 2 (ou pour les autres cadets 1), une demande particulière peut être explicitement formulée à la CJT.			

3. Compétitions

COMPETITIONS INTERNATIONNALES :

Les jeunes sélectionnés participent à une liste d'internationaux sur la saison.

Au début du projet, la CJT préfère se concentrer sur des compétitions internationales dont elle connaît le fonctionnement afin de se mettre en place.

Les années suivantes, d'autres tournois pourront être envisagés afin d'apporter encore une autre expérience aux jeunes.



4. PRE PING

Ajout d'un PRE-PING (poussins -> minimes)

- Objectif : permettre aux jeunes « débutants » de jouer plus que lors des découvertes.
 - Cela reste compliqué pour des poussins par exemple.
 - Cela permettrait aux filles d'avoir plus de compétitions entre-elles.
- 4 phases (intégration de la Saint Nicolas, la remettre en une journée)
- Le classement de la saison de Pré-ping serait établi comme un critérium de régularité. Le règlement complet et davantage d'informations seront publiés sur le site du CP BBW.